



DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE GOYAVE

GUADELOUPE

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Personne publique

Commune de Goyave
Rue des Ecoles
97128 Goyave

ACCORD-CADRE DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICE

Objet de la consultation

**PRESTATIONS DE SERVICE PORTANT SUR
L'ACCUEIL L'ENCADREMENT ET
L'ANIMATION DES ÉLÈVES DURANT LES
TEMPS PÉRISCOLAIRES ET
EXTRASCOLAIRES POUR LA COMMUNE DE
GOYAVE**

Le représentant du Pouvoir Adjudicateur

Monsieur Jean-Luc EDOM

Établi en application du Code de la Commande Publique

La procédure de consultation utilisée est la suivante :

Procédure adaptée passée en application des articles R.2123-1 3°, R.2123-2
à R.2123-7 du Code de la Commande Publique (CPP)

I - NOM ET ADRESSE OFFICIELS DE L'ORGANISME ACHETEUR

- . Nom de l'organisme : COMMUNE DE GOYAVE
- . Personne responsable du marché : Monsieur le Maire
- . Adresse : Mairie de Goyave
- . Code postal : 97128 Goyave
- . Pays (*autre que la France*) : *Guadeloupe*
- . Téléphone : 0590.95 91 11
- . Télécopieur : .0590.95 94 95

II - OBJET DU MARCHÉ

- . Objet du marché : Prestations de service portant sur l'accueil, l'encadrement et l'animation des élèves durant les temps périscolaires et extrascolaires pour la commune de Goyave.
- . Type de marché : Services

III - MODALITÉS D'EXÉCUTION DU MARCHÉ

- . Lieu d'exécution : 97128 Goyave – Guadeloupe

IV - CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

.Quantités (fournitures et services) : La Commune a la responsabilité d'organiser l'encadrement et l'animation des enfants scolarisés, durant le temps de l'interclasse, les activités péri/extrascolaires et dans le transport scolaire. Elle souhaite l'appui d'animateurs diplômés BAFA ou BAFD minimum qui seront affectés dans les établissements et réfectoires scolaires de la Commune mais aussi d'accompagnateurs pour assurer l'encadrement des enfants durant le trajet.

. Les caractéristiques du service sont définies dans les cahiers des Clauses Techniques Particulières qui seront remis aux candidats ayant retiré un dossier.

. Procédure : Cette consultation est un marché passé selon la procédure adaptée, en application des articles R.2123-1-3° et R.2123-2 à R.2123-7 du Code de la commande publique (CCP).

. Type de consultation : Marché à bons de commande sans minimum et avec un maximum, selon les dispositions des articles des articles L.2125-1 1°, R.2162-1 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique. Le montant maximum sur la durée totale du marché, reconductions comprises, soit deux (2) ans et s'élève à : 960 000 euros HT.

. Refus des variantes

V - PRESTATIONS DIVISEES EN LOTS

. ■ Non

Le présent marché est mono-attributaire compte tenu de la nature homogène des prestations ne permettant pas l'allotissement (articles L.2113-10 et L.2113-11 du CCP).

VI - DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXECUTION

. Le marché est passé pour une (1) année scolaire allant de la date de sa notification jusqu'au vendredi 30 juillet 2027. Le marché est susceptible d'une reconduction expresse dans les mêmes termes, pour l'année scolaire 2027-2028. La durée maximale du marché, reconductions comprises est de deux (2) ans.

. Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 1^{er} septembre 2026

VII - CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ

- . Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Fonds propres
- . Délai de paiement : 30 jours (article R.2192-10 du CCP)
- . Langue qui sera utilisée dans l'offre et la candidature : langue française
- . Unité monétaire utilisée : l'euro
- . La présente consultation est dématérialisée
- . Aucune forme de groupements n'est imposée par le Pouvoir Adjudicateur (articles R.2142-19 à 2142-27 du CCP)

VIII - CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'examen des candidatures s'effectuera conformément aux articles R.2142-1 à R.2144-7 du CCP au vu des éléments suivants :

- Les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat), disponibles sur le site : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat> ou le Document Unique de Marché Européen (DUME) en l'absence du DC1 et DC2, disponible à l'adresse suivante : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr>. Le cas échéant, le pouvoir de la personne habilitée pour engager le candidat, y compris en cas de groupement, les habilitations nécessaires pour représenter les candidats au stade de la passation du marché
- La copie du ou des jugements prononcés à cet effet si le candidat est en redressement judiciaire
- Une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée attestant que le candidat n'entre pas dans les cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 du CCP, notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail
- Les statuts pour les associations
- Le bilan financier de l'année écoulée pour les organismes et associations déjà en exercice
- Une note de présentation du candidat permettant d'évaluer ses capacités professionnelles, techniques et financières à savoir l'organigramme, la liste des références de prestations analogues en matière de gestion d'un accueil collectif de mineurs (date d'exécution, montant et destinataire...), les chiffres d'affaires des 3 derniers exercices connus.

Dans le cas de candidatures groupées, chaque membre du groupement doit fournir l'ensemble des documents présentés ci-dessus.

Critères de sélection des candidatures : dossier de candidature permettant d'apprécier :

1. Les capacités techniques et financières : effectif, bilan financier, chiffres d'affaires des 3 derniers exercices connus ...
2. Les références professionnelles

Pièces relatives à l'offre :

Le candidat à l'appui de son offre, doit fournir les documents suivants :

- L'acte d'engagement (AE) et ses annexes :
 - Annexe 1 : Bordereau des Prix Unitaires - Détail Estimatif Quantitatif (BPU-DQE) – prestations de service portant sur l'accueil, l'encadrement et l'animation des élèves durant les temps périscolaires (*à compléter, dater et signer*) ;
 - Annexe 2 : Bordereau des Prix Unitaires - Détail Estimatif Quantitatif (BPU-DQE) – organisation et gestion des activités extrascolaires (ALSH) durant le mercredi. les petites et grandes vacances scolaires (*à compléter, dater et signer*).
- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P) à dater, à signer et son annexe ci-joint :
 - Annexe 1 : Liste et situation de la masse salariale par site – année scolaire 2025/2026
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P) à dater, à signer et son annexe ci-joint à compléter :
 - Annexe 1 : Jours de fonctionnement des écoles et vacances scolaires – année scolaire 2026/2027
 - Annexe 2 : Modèle de fiche de présence des enfants usagers du bus scolaire
 - Annexe 3 : Programme d'animations et des temps forts durant la pause méridienne au titre de l'année scolaire 2026/2027 (*à compléter*).
- Le mémoire technique nécessaire à l'exécution des prestations du marché, qui permettra d'apprécier la valeur technique de l'offre. Celui-ci devra être présenté de la manière suivante :
 - Les informations portant sur les prestations durant les temps périscolaires et extrascolaires dûment détaillées et justifiées comme suit :
 - ✓ la liste et la composition des moyens humains dont le candidat dispose pour l'exécution des prestations sur chaque site avec les noms, qualités, qualifications, expériences, formations ;
 - ✓ le nombre et les heures d'intervention du personnel affecté à la prestation pour chaque site ;
 - ✓ la politique de gestion des ressources humaines (gestion des absences/présences, remplacement du personnel, planning de travail, évaluation...) ;

- ✓ les moyens matériels mis à disposition pour l'exécution des prestations (jeux, petit matériel de bricolage, de loisirs créatifs et autres matériels liés à l'animation) et le coût estimatif
 - ✓ la méthodologie que le candidat compte mettre en œuvre pour la réalisation et le suivi des prestations (organisation mise en place ; procédure utilisée pour assurer l'autocontrôle des prestations ; les fiches actions proposées pour le temps d'accueil du midi, de l'ALSH, conformément au projet pédagogique de la Collectivité ...)
- L'attestation de visite facultative des sites, dûment complétée et signée par les représentants du Pouvoir Adjudicateur et du candidat (si elle a été effectuée le cas échéant).

En cas de contradiction ou de différence entre les pièces constitutives du marché, ces pièces prévalent dans l'ordre dans lequel elles sont énumérées ci-dessus.

Les pièces de l'offre dont l'acte d'engagement, n'ont plus à être remises signées en vertu de la réglementation relative aux marchés publics. La signature est requise au stade de l'attribution.

Dans le cas d'offres groupées, celles-ci doivent être signées soit par l'ensemble des membres du groupement soit par le mandataire s'il justifie des habilitations nécessaires pour représenter les autres membres du groupement.

La procédure est dématérialisée.

IX - CRITERES D'ATTRIBUTION

. Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous (avec leur pondération) :

- 1- Valeur technique appréciée au regard du mémoire technique présentant les moyens humains, matériels et modalités de réalisation des prestations : **60 %**
- 2- Prix des prestations apprécié au regard de l'acte d'engagement et de ses annexes financières (B.P.U) : **40 %**

X – CONDITIONS DE RETRAIT DES DOSSIERS ET DE REMISE DES OFFRES

. **1/ Retrait** : par voie électronique sur la plateforme en ligne suivante : <https://www.marches-securises.fr>

. **2/ Remise des offres** : au plus tard le **30 juillet 2026**, impérativement avant **12 heures précises**, par voie électronique sur la plateforme en ligne (<https://www.marches-securises.fr>).

XI - DELAI MINIMUM DE VALIDITE DES OFFRES

. **90** jours à compter de la date limite de réception des offres

XII - DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION

. 30 juin 2026

XIII- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements d'ordre administratif et/ou technique peuvent être obtenus : <https://www.marches-securises.fr>
(Mme BEDACIER)

Téléphone : 05 90 95 91 11 – télécopieur : 05 90 95 94 95

Mail : thamara.bedacier@villedegoyave.fr